

# Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'École internationale de Montréal, le 6 novembre 2019

## 1. Ouverture de la séance

Ouverture de la réunion à 19h10

Sont présents :

- Émilie Bélanger, parent du primaire et présidente
- Pascal Cyr, parent du primaire
- Geneviève Janveau, parent du secondaire
- Louis-Antoine Blais-Morin, parent du primaire
- Nicolas Légaré, parent du secondaire
- Claudie Levesque, déléguée au comité de parents CSDM et parent du primaire
- Élie Dagenais, enseignant au secondaire
- Houda Bakas, enseignante au primaire
- Caroline Berger, enseignante au secondaire
- Danya Vidal, enseignante au primaire
- Robert Desalliers, représentant du service de garde
- Tammy Salame, conseillère pédagogique IB au secondaire
- Soledad Neira, psychoéducatrice primaire et secondaire
- Zoé Bellemare-Alford, élève au secondaire
- Camille ?, substitut élève au secondaire
- Luc Claude, directeur
- Chantal Laurin, directrice adjointe au secondaire
- Nadia Gray, directrice adjointe au primaire

## 2. Mot de bienvenue

## 3. Secrétariat et gardien du temps

On désigne M. Louis-Antoine Blais-Morin comme secrétaire et M. Élie Dagenais comme gardien du temps. On suggère de désigner à chaque réunion qui sera secrétaire de la réunion suivante. Mme Claudie Levesque est désignée pour être secrétaire de la prochaine réunion.

## 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Quelques modifications sont apportées à l'ordre du jour :

- On ajoute un point décisionnel au sujet d'une modification aux règles de régie interne du Conseil
- Le point approbation du budget pour les activités parascolaires est un point d'information et non pas un point de décision
- On ajoute un point aux varia pour parler de la visite d'une auteure donnant une formation IB

L'ordre du jour, tel que modifié, est proposé par Mme Claudie Lévesque, secondée par Mme Tammy Salame, adopté à l'unanimité.

## 5. Période réservée au public

Il n'y a pas de public présent à la rencontre.

## 6. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 17 juin et du 1<sup>er</sup> octobre 2019

Le procès-verbal de la séance du 17 juin est proposé par M. Pascal Cyr, secondé par Mme Danya Vidal. Il est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> octobre n'est pas encore disponible. Ce point est reporté à la prochaine réunion.

## 7. Suivis du procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2019

Les règles de régie interne ont été envoyées aux membres du Conseil par le directeur.

La présidente souhaite modifier une règle de régie interne, ce sera discuté plus tard dans la réunion.

Un projet de calendrier des réunions du Conseil a été envoyé par le directeur aux membres du Conseil. Il y est proposé que les réunions soient les lundis, mardis et mercredis, en alternance. Le directeur enverra quelques temps avant chaque réunion un courriel aux membres du Conseil pour leur demander de confirmer leur présence. En cas d'absence prévue d'un grand nombre de membres, la date de la réunion pourrait être déplacée.

Le calendrier des réunions du Conseil sera mis sur le site web de l'école par la direction. La direction inclura aussi la date des prochaines réunions dans les communications mensuelles envoyées aux parents.

D'autres modifications doivent aussi être faites pour mettre à jour l'information sur le site web de l'école, par exemple la liste du personnel.

La présidente enverra dans les prochains jours un courriel aux parents pour les inviter à faire partie du Conseil d'établissement. Si plusieurs parents sont intéressés, les autres membres parents se concerteront pour choisir un nouveau membre parmi les intéressés.

La direction n'a pas obtenu de la CSDM d'information au sujet d'une adresse électronique officielle pour le Conseil d'établissement. En l'absence d'adresse officielle, on publicisera la même adresse que celle utilisée les autres années. M. Pascal Cyr gère l'accès à ce compte de courrier électronique.

Un membre parent rapporte qu'il a entendu plusieurs commentaires de parents déçus du processus de sélection à l'école, en particulier de parents dont les enfants de la fratrie n'ont pas été admis.

## 8. Confirmation d'absence de conflit d'intérêt

Aucun membre n'a de conflit d'intérêt à déclarer.

## 9. Conseil étudiant

Deux membres du conseil étudiant nous présentent une proposition d'activité de financement. Ils souhaitent organiser une journée pyjama. Les étudiants seront autorisés à porter un pyjama plutôt que l'uniforme lors de cette journée. On y servira du chocolat chaud gratuitement. Les étudiants pourront se procurer des guimauves au coût de 25¢. Les fonds recueillis seront envoyés à l'organisme Opération enfants soleil. Le conseil étudiant espère amasser environ 500\$. C'est une activité qui a été régulièrement organisée dans les années passées.

Mme Claudie Lévesque propose l'approbation de cette activité de financement, appuyée par Mme Tammy Salame. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 10. Fondation et OPP

Il y a eu une première rencontre de l'OPP. Plusieurs parents très motivés ont proposé des idées d'activité. La première activité organisée est une soirée pizza et cinéma en pyjama, le jeudi 28 novembre prochain. Les invitations et les coupons réponses seront distribués à la communauté de l'école très bientôt.

L'activité a comme but de susciter un sentiment d'appartenance à l'école.

L'activité est autofinancée, le tarif demandé couvre l'achat de la nourriture.

Il n'y a pas de frais supplémentaire pour tenir cette activité, puisque le concierge est déjà présent le jeudi soir et pourra fermer l'école après l'activité.

L'approbation de cette activité est proposée par Mme Danya Vidal, secondée par Mme Geneviève Janveau.

La fondation de l'école est prête à mettre en vente les gourdes d'eau dans le cadre de son activité de financement. La publicité sera affichée sur les murs de l'école à partir de demain.

## (Point ajouté) Modification à la régie interne

La présidente souhaite modifier la règle de régie interne pour préciser la procédure à suivre lorsqu'il y a une vacance parmi les membres du Conseil et ajouter une précision au sujet du rôle du vice-président.

Le point 7 de la règle de régie interne, tel que modifié, devrait se lire comme suit :

Une vacance à la suite du départ d'un représentant des parents est comblée, pour la durée non écoulée de son mandat, par un substitut élu lors de l'Assemblée générale de parents. Dans le cas où plusieurs substituts seraient intéressés à combler le poste, les membres parents du Conseil d'établissement se concertent avant de procéder à la nomination.

Si aucun parent substitut n'a été nommé, le Conseil transmet aux parents une invitation à manifester leur intérêt pour le poste. Dans le cas où plusieurs personnes seraient intéressées à combler le poste, les membres parents du Conseil d'établissement se concertent avant de procéder à la nomination.

Le point 8.2 de la règle de régie interne, tel que modifié, devrait se lire comme suit :

En cas d'absence ou d'empêchement du président, le conseil d'établissement désigne, parmi ses membres éligibles au poste de président, une personne remplaçante pour exercer les fonctions et pouvoirs de ce dernier.

- Remplace le président en son absence.
- Travaille conjointement avec le président
- Si un vice-président a été élu, celui-ci exerce la fonction de remplaçant.

Les modifications sont proposées par M. Nicolas Légaré, appuyé par M. Pascal Cyr et sont adoptées à l'unanimité.

## 11. Activités éducatives, culturelles ou sportives

### 11.1 Service de garde

Le responsable du service de garde informe le Conseil qu'après une consultation auprès de la CSDM, il n'est pas nécessaire de faire approuver par Loto-Québec le tirage qui aura lieu dans le cadre de l'activité de confection de courtepointe. Cependant, il sera important de bien contrôler et documenter les montants recueillis et le don vers l'organisme de bienfaisance, pour éviter tout doute sur la destination de l'argent. Pour ce faire, la CSDM encourage également de faire des photos lors de la remise du don. Les photos permettraient aussi de publiciser l'activité.

Les enfants ont choisi de donner les montants recueillis à la SPCA.

### 11.2 Planification des activités au primaire

Plusieurs propositions d'activités sont présentées par la directrice-adjointe au niveau primaire.

Le ministère de l'éducation, via le programme de sorties scolaires en milieu culturel (environ 25\$ disponible par élève), défraiera les coûts de plusieurs activités.

Pour les séjours en camp de vacances, les parents devront déboursier le coût pour inscrire leurs enfants. Un parent du Conseil rappelle qu'il est important de permettre de payer l'inscription en deux versements. Aussi, il faut indiquer dans le message envoyé aux parents que s'ils ont des problèmes qui les font hésiter à inscrire leurs enfants, ils peuvent communiquer avec la direction. L'école pourra aider les familles ayant des difficultés financières à payer les inscriptions, soit en étalant les paiements, soit en payant une partie des inscriptions pour certains enfants.

L'école a reçu de la STM environ 300 laissez-passer pour le transport en commun, à utiliser lors des sorties scolaires. Ces laissez-passer aident à réduire les dépenses reliées à certaines sorties. Une demande a d'ailleurs été faite par la direction de l'école secondaire pour obtenir de tels laissez-passer pour les activités des élèves du secondaire.

La fête de fin d'année des élèves de 6<sup>e</sup> année sera un repas-croisière sur un bateau-mouche. Cette activité est normalement financée complètement par la vente des collations.

Une sortie pour les élèves de 6<sup>e</sup> année sera aussi probablement organisée par des parents. Cette sortie aura probablement lieu lors d'une journée pédagogique. Un parent du Conseil souhaite que le Conseil soit informé des détails quant à cette sortie.

M. Pascal Cyr propose l'acceptation des activités proposées par les professeurs du primaire, secondé par Mme Claudie Lévesque.

### 11.3 Planification des activités au secondaire

Plusieurs propositions d'activités sont présentées par la directrice-adjointe au niveau secondaire.

Plusieurs de ces activités sont gratuites ou sont financées par la mesure sorties scolaires en milieux culturels du Ministère de l'éducation.

Seule la sortie à la cabane à sucre occasionnera des coûts pour les parents, de 39\$ par élève. La sortie à la cabane à sucre est offerte à l'ensemble des élèves. La direction de l'école souhaite que tous y participent. En cas de difficultés pour certains parents à payer cette sortie, la direction de l'école pourra possiblement étaler les paiements ou aider financièrement certaines familles.

La sortie à la cabane à sucre a été organisée suite à l'intérêt exprimé par les élèves lors de la journée « cabane à sucre à l'école » de l'an dernier. Plusieurs élèves ont exprimé le désir de faire une sortie à une véritable cabane à sucre.

La cabane à sucre choisie permet d'accommoder toutes les restrictions alimentaires des élèves.

La journée choisie pour la sortie à la cabane à sucre est suivie d'une journée pédagogique.

Une activité de visionnement de film prévue pour les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire devra probablement être déplacée car elle avait été planifiée pour la même journée que celle de la sortie à la cabane à sucre.

Mme Claudie Levesque propose l'acceptation des activités proposées par les professeurs du primaire, secondée par M. Élie Dagenais.

## 12. Levées de fonds

Tel que mentionné précédemment, les élèves de 6<sup>e</sup> année organisent une vente de collation pour financer leur fête de fin d'année. Ces collations sont cuisinées par les familles des élèves de 6<sup>e</sup> année, et vendues à l'école.

Mme Salame propose l'acceptation de cette activité de levée de fonds, secondée par Mme Houda Bakas.

En plus de la journée pyjama discutée précédemment, les élèves du secondaire vont très probablement organiser une guignolée pour amasser des denrées pour les familles démunies. Ces denrées seront remises

- Aux familles défavorisées parmi les familles d'élèves de l'école
- Aux familles défavorisées parmi les écoles de Montréal
- À des itinérants
- À des banques alimentaires

Aussi, les élèves du secondaire participent à une collecte de vêtements d'hiver destinés à aider les nouveaux arrivants dans le quartier Sud-Ouest.

Mme Geneviève Janveau propose l'acceptation des activités proposées, secondée par M. Pascal Cyr.

### 13. Approbation de l'utilisation des locaux

Aucune demande d'utilisation des locaux, autres que celles discutées lors des points précédents, n'a été faite.

### 14. Projet éducatif

La direction donne des informations au Conseil au sujet du programme éducatif de l'école.

L'an dernier, le programme éducatif a été rédigé et accepté par le Conseil d'établissement. Cette année, il doit être mis en œuvre par l'équipe école. Cette mise en œuvre se poursuivra aussi pendant les deux années suivantes. Ensuite, l'école devra produire une évaluation de la mise en œuvre du programme, avant de reprendre de cycle de modification et d'adoption du programme éducatif.

L'année en cours étant marquée par l'évaluation du programme IB, cela réduira la quantité d'effort disponible pour la mise en œuvre du programme éducatif. Les efforts disponibles seront en grande partie dirigés vers l'objectif de réduction de l'anxiété chez les élèves.

Une journée pédagogique institutionnelle sur le thème de l'évaluation des élèves pourra être utilisée pour discuter de la façon d'agir pour réduire l'anxiété chez les élèves. En effet, les évaluations sont souvent liées à l'anxiété chez certains élèves.

Au cours de l'année, il y aura formation de comités parmi les membres de l'équipe école pour voir à la mise en pratique du projet éducatif. Des conseillers pédagogiques de la CSDM aideront aussi l'équipe école en ce sens.

Le point sur le projet éducatif reviendra de façon statutaire lors des autres réunions du Conseil d'établissement cette année.

### 15. Dossier des comités

Il y avait eu lors d'une année précédente un comité dédié à l'amélioration de la sécurité aux abords de l'école.

Plusieurs points soulevés par les membres du Conseil montrent que ce sujet est toujours d'actualité et pourrait être remis de l'avant cette année. On propose de discuter lors de la prochaine réunion sur la façon de relancer la réflexion et l'action.

### 16. Budget pour les activités parascolaire

Une nouvelle mesure du Ministère de l'éducation permet aux écoles d'organiser des activités parascolaires gratuites dans plusieurs domaines. L'école secondaire recevra cette année environ 60 000\$ dans le cadre de cette mesure. Une partie de cette somme peut être utilisée pour payer le salaire d'un ou d'une responsable de l'organisation du parascolaire. C'est ce que fera la direction de l'école en payant une partie du salaire de l'organisatrice déjà en place à l'école. Le salaire récupéré pourra être utilisé pour les activités parascolaires.

La direction présente au Conseil le programme d'activités parascolaires. Ces activités sont offertes à l'ensemble des élèves, qui peuvent y participer sur une base volontaire.

Une membre parent du Conseil exprime sa satisfaction de voir une telle diversité d'activité offerte. Elle mentionne également qu'il pourrait être intéressant d'avoir une activité parascolaire offerte dans le domaine du codage; une telle activité intéresserait sûrement les élèves intéressés par l'informatique ou les jeux vidéo.

Une membre enseignante du Conseil suggère de faire un sondage à la fin de l'année pour comprendre comment les activités parascolaires ont été appréciées par les élèves et pour savoir si les élèves ont des intérêts particuliers pour d'autres activités.

## 17. Surplus et déficit 2018-2019

La direction explique que le déficit qui avait été anticipé pour l'année 2018-2019 a été résorbé par la CSDM et par l'aide inter-école. Le déficit avait été causé principalement par des absences au niveau du personnel.

Une membre parent du Conseil souhaite qu'on propose un projet, possiblement à long terme, pour utiliser le « fonds 4 », qui peut être utilisé pour des projets d'amélioration de l'école. En l'absence d'un tel projet, la CSDM pourrait questionner le maintien de l'argent dans ce fonds.

La direction explique encore que l'année 2019-2020 sera probablement déficitaire. La cause principale est l'organisation des examens d'admission qui ont occasionné des dépenses d'environ 35 000\$ à l'école.

Une membre parent du Conseil s'inquiète que l'école doive possiblement priver les élèves de l'école de certains services pour payer l'organisation d'un examen pour des enfants qui ne joindront pas l'école, pour la plupart. Selon la direction de l'école, il n'y aura pas de réduction de service aux élèves à cause de l'organisation des examens. Les responsables des finances de la CSDM sont au courant de la situation et aideront très probablement l'école à absorber le déficit qui risque d'apparaître suite aux dépenses liées aux examens.

## 18. Travaux au primaire

Plusieurs chantiers sont en cours ou viennent de se terminer :

- Les travaux de maçonnerie sur la façade avant devraient être terminés pour l'hiver.
- Des travaux de maçonnerie sur la façade arrière vont être entrepris au printemps. L'extrémité nord de la cour ne sera plus accessible pendant le printemps. Les travaux sur le reste de la façade arrière se feront au cours de l'été.
- Des travaux sont en cours pour installer un nouveau système d'alarme et d'intercom.
- Une partie du plancher du 1<sup>er</sup> étage a été remplacé car il était en très mauvais état.
- Des murs de locaux du service de garde ont été partiellement réparés. Ces travaux faisaient suite à la découverte de moisissures. Il y a présentement recherche de la cause de l'apparition de ces moisissures. Les travaux seront complétés uniquement lorsque la cause sera identifiée.
- Les travaux à la cuisine sont terminés.

Il y a eu une séquence d'événements et de problèmes de communication qui ont fait en sorte que des parents se sont inquiétés suite à une situation particulière sur un chantier. Il y a eu un dégagement inattendu de poussières, mais cette poussière a été nettoyée avant l'arrivée du personnel et des élèves.

Cependant, des informations erronées au sujet de cette situation ont circulé parmi les parents. Un communiqué a dû être émis par l'école pour expliquer les faits. La direction insiste pour que l'information soit fournie par les personnes qui sont au courant des faits pour éviter de tels problèmes de communication.

## 19. Comité des parents CSDM

Aucun membre du Conseil n'a participé aux rencontres du comité des parents de la CSDM depuis la dernière réunion du Conseil.

Les membres du Conseil discutent des implications de l'éventuelle adoption du projet de loi 40 sur les changements à la gouvernance scolaire. Un sous-groupe de travail chapeauté par le comité des parents de la CSDM travaille à rédiger un mémoire pour présenter à la commission étudiant le projet de loi 40.

En cas d'adoption du projet de loi, il y aura des changements dans la composition et dans les responsabilités du Conseil d'établissement.

## 20. Comité des usagers du service de garde

La première réunion du comité des usagers du service de garde aura lieu la semaine prochaine.

## 21. Vie de l'école

La direction explique que l'organisation des journées portes ouvertes et des inscriptions à l'école a été particulièrement mouvementée cette année. Il y a eu plus d'élèves que prévu pour les examens d'admission. Plusieurs parents ont été déçus que leurs enfants n'aient pas pu participer aux examens ou n'aient pas été admis.

La direction va proposer des changements au processus pour tenter de réduire les situations problématiques. En particulier, on souhaite qu'il n'y ait plus de file d'attente devant l'école au petit matin, le jour de l'ouverture des inscriptions.

## (Point ajouté) Atelier sur l'art de l'apprentissage

Mme Salame explique que le 14 novembre, à l'école secondaire, aura lieu une journée d'ateliers sur « l'art de l'apprentissage ». Ces ateliers seront donnés par Mme Bianca Duceppe, auteure et collaboratrice avec l'organisation du BI. Un premier atelier sera donné à une trentaine d'élèves de 4<sup>e</sup> secondaire. D'autres ateliers seront offerts aux professeurs. Les parents d'élèves sont aussi invités pour un autre atelier. Mme Salame offre aux membres du Conseil d'établissement la priorité pour la participation à cet atelier.

## 22. Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue par le Conseil depuis la dernière rencontre.

## 23. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 9 décembre, à l'école secondaire.



## 24. Levée de la séance

La séance est levée à 21h45.

Rédigé par Louis-Antoine Blais-Morin, membre parent du Conseil d'établissement de l'École internationale de Montréal